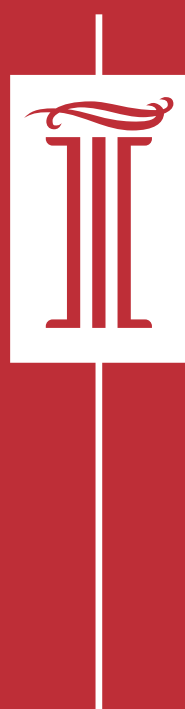


L'essentiel 2007



54 871

collaborateurs

3 083

trésoreries en France
et 18 à l'étranger

3 467

millions d'euros
de budget global

Les résultats 2007, année pivot du contrat de performance du Trésor public

Signé le 28 avril 2006 entre le Secrétaire général du ministère, le Directeur du Budget et le Directeur général de la comptabilité publique, le second contrat pluriannuel de performance (CPP) définit la feuille de route du Trésor public pour la période 2006-2008.

Le contrat est structuré autour de trois orientations stratégiques majeures : la qualité des comptes publics, la qualité du service rendu aux usagers et partenaires, le management et le pilotage du réseau. Ces priorités sont déclinées en une quinzaine d'engagements. Leur respect est mesuré par vingt-neuf indicateurs, traduisant de manière équilibrée les différents axes de la performance (efficacité, qualité de service et efficience).

Les résultats obtenus durant la deuxième année du contrat témoignent, plus encore qu'en 2006, d'un haut niveau de performance dans tous les secteurs.

Engagements et indicateurs	Objectifs 2007	Résultats 2007
Réussir le passage à la comptabilité d'exercice		
1 – Indice des jours anomalies constatés dans la comptabilité de l'État (base 100 en 2005) ■	50	29,4 ☹
Rénover les contrôles et les processus de la dépense		
2 – Taux des anomalies relevées à l'occasion des contrôles de la dépense de l'État	2,30 %	2,49 % ☹
3 – Délai global de paiement des dépenses de l'État (ordonnateur et comptable) en jours	30 jours	23,9 jours ☹
4 – Délai moyen de paiement des dépenses de l'État par les comptables (hors payes et pensions) en jours ■	4,6 jours	4,6 jours ☹
5 – Indice du taux moyen d'indus sur les dépenses de rémunération (base 100 en 2005)	93	87 ☹
Renforcer le contrôle interne comptable		
6 – Proportion de processus comptables de l'État ayant fait l'objet d'un diagnostic dans chaque département ■	25 %	25,8 % ☹
7 – Volumes financiers des processus comptables fiabilisés par l'audit comptable et financier	40 %	Mai 2008
Améliorer la qualité des comptes des établissements publics opérateurs de l'État		
8 – Nombre de protocoles de modernisation de la gestion comptable et financière	20	14 ☹
Améliorer la qualité des comptes des collectivités et établissements publics locaux		
9 – Indice agrégé de suivi qualitatif des comptes locaux (base 100 pour les comptes 2004)	110	110,5
Intensifier le partenariat avec les grandes collectivités et établissements publics locaux (CEPL)		
10 – Taux de couverture des conventions de services comptable et financier (CSCF) ■	40 %	44,1 % ☹
11 – Taux global de réalisation des actions des CSCF	45 %	50,6 % ☹
Optimiser l'exécution des recettes et des dépenses des CEPL		
12 – Délai de paiement des dépenses du secteur public local par les comptables (collectivités sous Hélios) en jours	/	mesuré en 2008
13 – Taux de progression des paiements automatisés :		
• Évolution du nombre des opérations constatées ■	+ 5 %	+ 24,9 % ☹
• Évolution du montant des recettes constatées	+ 5 %	+ 15,5 % ☹
14 – Taux de versement des avances sur le montant des impositions directes locales réalisé à la date prévue	92 %	99,6 % ☹
Enrichir l'expertise et le conseil financier au profit des décideurs locaux		
15 – Taux de couverture des analyses financières ■	35 %	50 % ☹
Promouvoir la dématérialisation des flux et des échanges avec le secteur public local		
16 – Taux de couverture de la dématérialisation dans le secteur public local ■	20 %	27,4 % ☹
Renforcer la qualité de l'accueil des usagers		
17 – Niveau de mise en œuvre effective des engagements du programme « Pour vous faciliter l'impôt » ■	À partir de 90 % note 5 sur 5	90,9 % (5 sur 5) ☹
Développer les services en ligne et les paiements dématérialisés des impôts		
18 – Taux de paiement dématérialisé des impôts des particuliers ■	47 %	47,5 % ☹
Progresser dans l'efficacité des actions en recouvrement		
19 – Taux de recouvrement brut des impôts sur rôle ■	97,87 %	98,35 % ☹
20 – Taux brut de recouvrement DGI-DGCP/ droits et pénalités sur créances de contrôle fiscal externe au titre de N-2 ■	42,5 %	44,52 % ☹

Rénover en profondeur le recouvrement des amendes		
21 – Taux de recouvrement contentieux des amendes et condamnations pécuniaires (TRCA) :		
• TRCA hors amendes de transport ■	41 %	42,34 % ☺
• TRCA avec amendes de transport	40 %	32,25 % ☺
Le Trésor public au service de la politique immobilière des organismes publics		
22 – Taux de respect du délai d'un mois, hors délais négociés, pour la réponse aux demandes d'évaluation réglementaires adressées au service du domaine	92 %	92,25 % ☺
Conforter la réactivité et la qualité de l'assistance aux utilisateurs de l'informatique		
23 – Taux de résolution des incidents par le 1 ^{er} niveau d'assistance	70 %	72,8 % ☺
24 – Note de satisfaction des utilisateurs de l'assistance	7,8 sur 10	8 sur 10 ☺

■ Indicateurs d'intéressement

Un intéressement collectif aux performances réalisées

En vigueur depuis 2005, le dispositif ministériel d'intéressement collectif à la performance est adossé à un ensemble d'indicateurs puisés dans le contrat de performance, dont les résultats sont soumis chaque année à une procédure de certification confiée à l'Inspection générale des Finances. Ainsi, en 2007, sur les 12 indicateurs entrant en ligne de compte pour le calcul de l'intéressement, tous ont été atteints, ouvrant droit (sous réserve de leur certification par l'IGF) au versement à tous les agents d'une prime d'intéressement.

Les résultats 2007 des cinq principaux indicateurs d'efficience

	Objectifs 2007	Résultats 2007
1 – Taux d'intervention sur les dépenses de l'État	0,098 %	0,095 %
2 – Taux d'intervention sur les recettes non fiscales du secteur public local	1,30 %	1,30 %
3 – Taux d'intervention sur les dépenses du secteur public local	0,173 %	0,170 %
4 – Taux d'intervention DGI-DGCP sur les impôts	1,20 %	1,20 %
5 – L'évolution de la productivité globale		
Taux annuel d'évolution de la productivité globale du Trésor public	+ 3,2 %	3,45 %

Précisions méthodologiques sur les indicateurs d'efficience

1 – Les indicateurs regroupés sous le vocable « taux d'intervention » consistent à établir le rapport entre les dépenses nécessaires à l'exercice d'une activité financière donnée (percevoir des recettes, payer des dépenses) et les flux financiers concernés par cette activité (le montant total des recettes perçues ou des dépenses payées). Si le ratio ainsi calculé diminue d'une année sur l'autre, cela signifie donc que les coûts de gestion évoluent de manière plus modérée que les volumes financiers traités. Les valeurs indiquées au titre des objectifs 2007 correspondent aux valeurs actualisées dans le cadre du projet annuel de performance produit à l'appui du dernier projet de loi de finances, afin de tenir compte des éléments d'actualisation exogènes au contrat lui-même (exemple : actualisation du taux de contributions pour pensions civiles).

2 – Le taux d'évolution de la productivité globale est calculé à partir de l'agrégation de 10 ratios élémentaires, rapportant pour chaque métier, les volumes d'activité aux effectifs concernés (exemple : nombre d'articles de rôles par agent, nombre de mandats par agent, nombre de payes par agent). On obtient ainsi un taux d'évolution annuel qui prend en compte l'évolution des charges et des effectifs.

Une évolution très positive des indicateurs d'efficience

Sous réserve du caractère encore provisoire des flux d'activité du secteur public local (nombre de titres et de mandats), le rythme d'évolution de la productivité constaté au cours de cette seconde année du contrat est de 3,45 %.

Évolution des taux d'intervention du Trésor public sur trois ans :

Taux d'intervention	Résultats 2005	Résultats 2006	Résultats 2007
sur les dépenses de l'État	0,103 %	0,098 %	0,095 %
sur les produits locaux	1,340 %	1,315 %	1,30 %
sur les dépenses du SPL	0,180 %	0,176 %	0,170 %
sur les impôts (part DGCP seule)	0,719 %	0,699 %	0,681 %

Les faits marquants 2007



France Domaine

- Le transfert des missions domaniales de la DGI à la DGCP est intervenu le 1^{er} janvier 2007. Au 31 décembre 2007, le bilan montre que ce transfert est réussi : la continuité des missions domaniales a été assurée dans un environnement administratif nouveau et sans retarder l'évolution des missions. Le volume des cessions s'est élevé à 820 millions d'euros, un niveau supérieur à l'objectif de la loi de finances initiale et plus élevé que celui de 2006.
- Le contrôle de la conformité des opérations envisagées par les administrations avec les orientations de la politique immobilière de l'État (réduction du nombre de sites, des surfaces occupées, de la dépense immobilière, etc.) est désormais exercé par le service France Domaine dans le cadre de l'avis domanial donné sur ces projets.
- Les objectifs de valorisation des biens immobiliers de l'État correspondant aux engagements pris par France Domaine auprès de la Cour des comptes dans le cadre de la certification des comptes de l'État pour 2007 ont été atteints à 95 %. Ces travaux concernaient 4 936 biens.

Secteur public local

- Développement de la qualité comptable et des dispositifs de contrôle interne dans le secteur public local (circulaire du 27 juin 2007) : l'indice synthétique de mesure de la qualité comptable (IASOQL) a atteint la valeur de 110,5 en 2007 pour un objectif de 110.
- Depuis le 1^{er} janvier 2007, généralisation à toutes les régions de la nomenclature M71.
- Assouplissement des conditions d'exécution des dépenses publiques locales par le décret du 25 mars 2007 (suppression de certaines pièces justificatives, réduction du nombre de signatures lors du mandatement, etc.) et par l'approfondissement des nouvelles méthodes de leur contrôle (adaptation du référentiel de contrôle hiérarchisé de la dépense, développement du contrôle allégé en partenariat).
- Optimisation du recouvrement des recettes grâce à la simplification de la collecte du renseignement indispensable aux poursuites (autorisations données aux comptables par la CNIL de consulter les applications fiscales) et aux actions menées sur la facturation des recettes hospitalières (dématérialisation avec le dispositif dit B2-Noémie, réingénierie de la chaîne facturation-recouvrement en liaison avec le ministère en charge de la Santé).
- Accélération du déploiement de Hélios, nouvelle application informatique du Trésor public pour la gestion comptable et financière des collectivités et établissements publics locaux. Fin 2007, 1 356 trésoreries sont équipées de Hélios pour gérer près de 72 000 budgets.
- Fort développement de la dématérialisation des « documents papier » dans le secteur public local avec un total cumulé de plus de 2 500 conventions de dématérialisation et un taux de couverture atteignant 27,4 % des collectivités les plus importantes fin 2007.

Recouvrement

- La DGCP et la DGI ont poursuivi, en 2007, leurs travaux pour offrir aux contribuables la possibilité d'effectuer l'essentiel de leurs démarches auprès d'un point d'entrée unique.
- Afin de renforcer la qualité et l'efficacité de l'accueil des usagers, les principales démarches des usagers sont simplifiées et les pièces justificatives sont supprimées dans la plupart des cas. L'organisation de l'accueil du public est modernisée dans les trésoreries dites spécialisées Impôt.

- Progression significatives des résultats du recouvrement générant une recette supplémentaire de 250 millions d'euros pour le budget de l'État en 2007. Cette bonne performance est notamment due à la progression croissante de la part des paiements dématérialisés : plus de 2,8 millions de nouveaux contrats de prélèvement ou de paiements en ligne enregistrés en 2007 ; près de 48 % des impôts des particuliers (73 % pour l'impôt sur le revenu) sont payés par voie dématérialisée.
- Après avoir obtenu la certification ISO 9001-version 2000, le centre d'encaissement de Lille a reçu, en 2007, le premier prix des Trophées de la Qualité du Service public.



Comptabilité de l'État

- Le 29 mai 2007 : la certification avec réserves des comptes de l'État de l'exercice 2006, premiers comptes produits conformément aux dispositions de la LOLF, a donné lieu à d'importants travaux pendant toute l'année 2007 dans le but de réduire le nombre de réserves émises par le certificateur.
- Renforcement du dispositif de contrôle interne comptable, dans les services du Trésor public et des acteurs ministériels : évolution et suivi des cartographies des risques et des plans d'action comptables ; déploiement des référentiels de contrôle interne et élaboration puis diffusion des guides de procédure.
- Généralisation du transfert d'assignation des dépenses des administrations centrales vers les services de contrôle budgétaire et comptable ministériels (CBCM) au 1^{er} janvier 2007.
- Déploiement de 7 nouveaux services facturiers en 2007, sur l'ensemble du périmètre d'administration centrale des ministères de la Justice, de l'Outre-Mer, de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, de l'Agriculture, de l'Écologie et du Travail.
- Participation active de la DGCP, auprès de l'Agence pour l'Informatique financière de l'État, aux travaux de conception du projet Chorus, futur système d'information budgétaire et comptable de l'État.
- Plus de 350 participants au colloque international « Les réformes comptables des États : un enjeu de gouvernance pour l'action publique » organisé le 9 janvier 2007 à Bercy par la DGCP, avec la participation d'intervenants du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'OCDE et de la Cour des comptes.



Entreprises et action économique

- Loi de sauvegarde des entreprises : la DGCP a participé en 2007 à la rédaction des textes qui permettent désormais aux créanciers publics de pouvoir remettre, concomitamment aux efforts consentis par les créanciers privés, des cotisations fiscales et sociales en principal. À cette fin, les compétences des commissions des chefs des services financiers et des organismes de sécurité sociale ont été élargies.
- La DGCP a contribué à la conception et au lancement du nouveau portail Internet dédié aux entreprises « Bercy au Service des Entreprises et de l'Emploi », www.entreprises.gouv.fr, inauguré le 23 octobre 2007. Ce portail, dédié notamment aux TPE-PME, a été accueilli très favorablement par les entrepreneurs selon un sondage TNS SOFRES effectué en fin d'année.

Les chiffres clés 2007

Le Trésor public c'est : **54 871** personnes
3 250 structures, dont **3 083** trésoreries en France
202,2 milliards d'euros de recettes publiques recouvrées
197,3 milliards d'euros de dépenses des collectivités locales
540 milliards d'euros de dépenses de l'État

Le recouvrement des recettes publiques

En milliards d'euros

89 millions d'articles de rôles (impôt sur le revenu, impôts locaux, contributions sociales et autres impôts d'État)

Au profit de l'État	2005	2006	2007
Impôt sur le revenu	55,3	57,2	54,8
Contribution représentative de droit de bail	0,05	0,05	0
Autres impôts et taxes d'État	7,8	5,7	5,7
Recettes non fiscales (amendes et produits divers)	35,2	29,3	25,8
Sous-total	98,3	92,2	86,3
Au profit des collectivités locales et des établissements publics locaux			
Impôts directs locaux	51,4	53,4	55,0
Dont : Taxe d'habitation	13,4	14,2	14,8
Taxes foncières ⁽¹⁾	22,6	23,5	24,5
Taxe professionnelle ⁽¹⁾	14,9	15,4	15,5
Impôts directs locaux antérieurs non ventilés	0,5	0,3	0,2
Taxes d'urbanisme	0,7	0,8	0,9
Recettes non fiscales ⁽²⁾	46,8	49,4	50,2
Sous-total	98,9	103,6	106,1
Au profit d'organismes divers			
Redevance audiovisuelle	2,3	2,3	2,4
Contributions sociales	6,1	6,0	7,4
Total	205,6	204,2	202,2

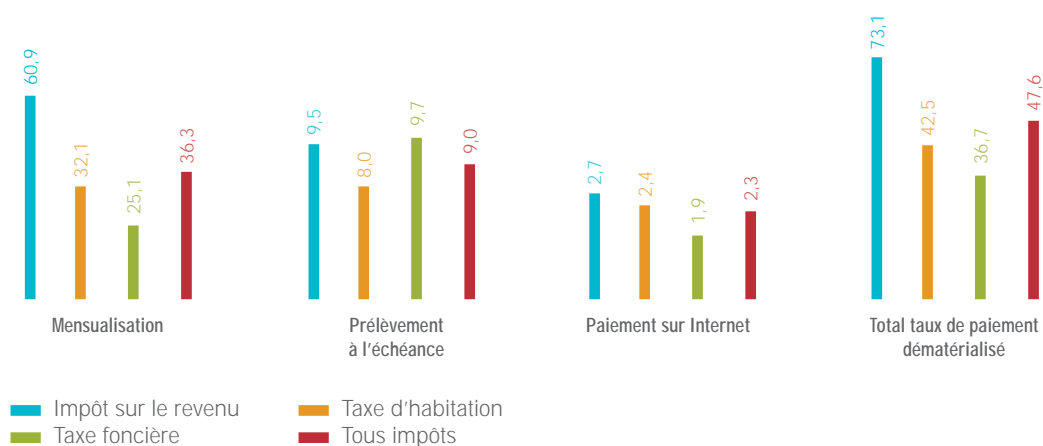
(1) Le recouvrement de la taxe professionnelle et des taxes foncières est assuré en partie par la Direction des grandes entreprises depuis 2002.

(2) Chiffre 2007 provisoire calculé à partir des balances arrêtées au 31 janvier 2008.

Les 3 modes de paiement dématérialisé des impôts des particuliers

Taux net d'adhésion au 31 décembre 2007 (en pourcentage)

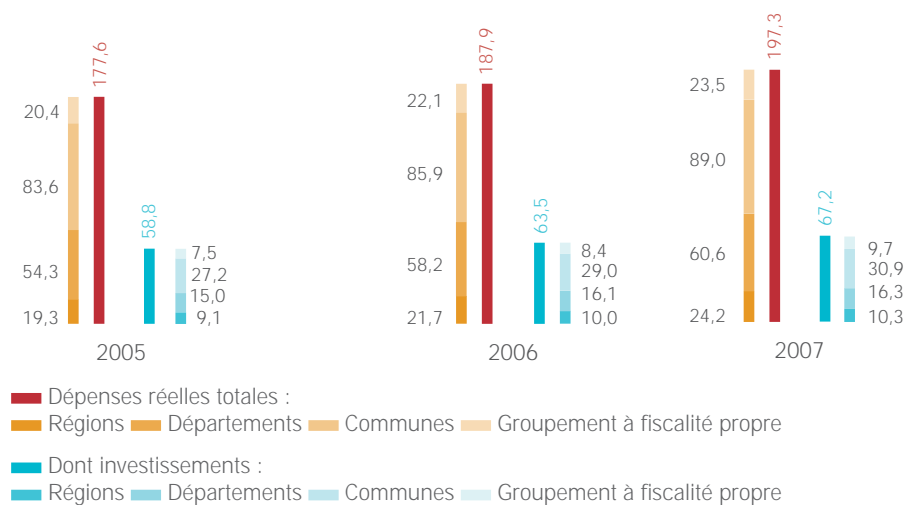
32 millions de contrats de mensualisation et de prélèvement à l'échéance gérés par le Trésor public.
 4,3 millions d'adhésions nouvelles et de téléversements en 2007, dont 1,8 million d'adhésions réalisées sur Internet.
 2,2 millions de paiements directs en ligne (dont acomptes d'IR).



Dépenses des collectivités locales payées par le Trésor public

En milliards d'euros données 2007 estimées

197,3 milliards d'euros en 2007

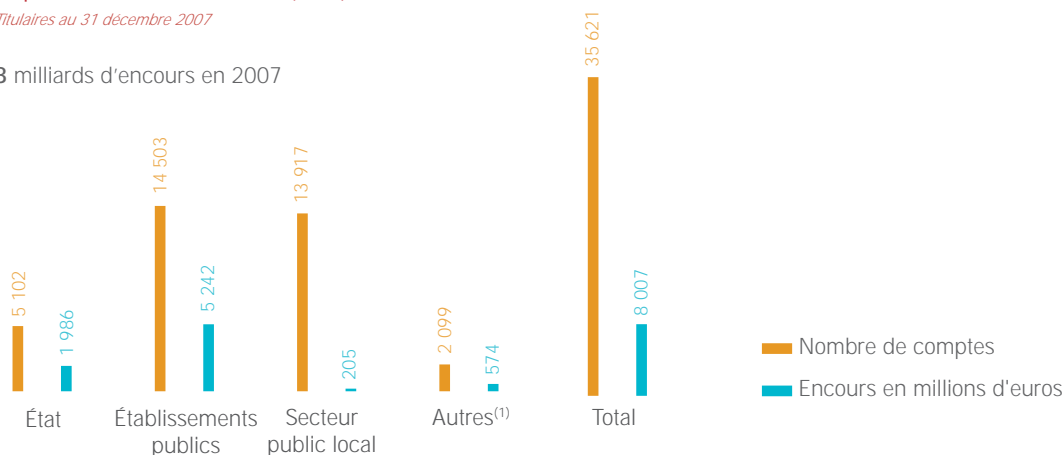


... Les chiffres clés 2007

Dépôts de fonds au Trésor (DFT)

Titulaires au 31 décembre 2007

8 milliards d'encours en 2007



(1) Chambre des métiers, etc.

L'activité de préposé de la Caisse des dépôts

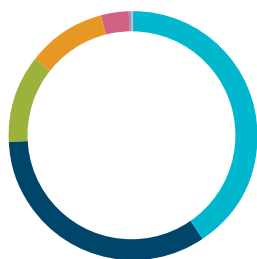
En millions d'euros

Catégories	Comptes à vue		Comptes à terme		Total	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Consignations	185	1 970	0	0	185	1 970
Notaires	22 283	23 014	6 789	132	29 072	23 146
Administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires	2 815	4 131	20 795	1 694	23 610	5 825
Autres clientèles	26 351	2 055	5 912	1 248	32 263	3 303
Total	51 634	31 170	33 496	3 074	85 130	34 244

Dépenses de l'État payées par le réseau du Trésor public

541 milliards d'euros : - 351,6 milliards d'euros pour le budget général,
 - 187,7 milliards d'euros pour les comptes spéciaux,
 - 2,1 milliards d'euros pour les fonds structurels européens.

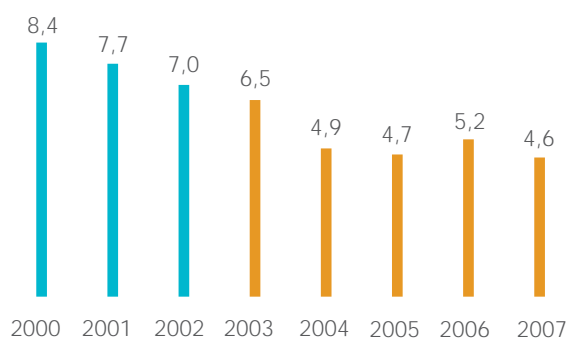
Ventilation des dépenses du budget général par nature:



● Dépenses d'intervention	40,74 %
● Dépenses de personnel	33,66 %
● Charges de la dette	11,25 %
● Dépenses de fonctionnement	10,29 %
● Dépenses d'investissement	3,70 %
● Pouvoirs publics	0,26 %
● Dépenses d'opérations financières	0,10 %

Délai moyen de paiement des comptables de l'État

En jours



La GRH

Effectifs physiques des titulaires

et non titulaires⁽¹⁾ au 31 décembre 2007

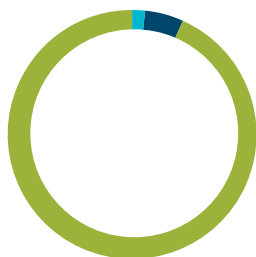
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Femmes	4 932	14 154	15 830	34 916
Hommes	6 235	6 769	6 951	19 955
% de femmes	44,17 %	67,65 %	69,49 %	63,63 %
% des catégories	20,35 %	38,13 %	41,52 %	100,00 %
Total de l'effectif	11 167	20 923	22 781	54 871

(1) Agents de statut Berkani non inclus

Formation Année 2007

En nombre de stagiaires

160 886 stagiaires (un stagiaire peut bénéficier de plusieurs formations dans l'année)



● Formation initiale	2 343
● Préparation aux concours	7 557
● Formation continue	150 986

Budget de la DGCP en 2007

Budget de 3 467 millions d'euros

Crédits de paiement	Loi de finances initiale
Titre 2 : dépenses de personnel	2 739
Titre 3 : fonctionnement et titre 5 : investissement :	728
- Fonctionnement courant	540
- Immobilier	37
- Informatique	151

L'organisation du réseau du Trésor public

La Direction générale de la comptabilité publique (DGCP) et le réseau du Trésor public qu'elle anime sont placés sous l'autorité du ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique.

Les services centraux au ministère

Composée de 1 100 personnes, la Direction générale de la comptabilité publique (DGCP) assure le pilotage, l'animation et la coordination du réseau du Trésor public.

Elle conduit l'application et la modernisation des règles de la comptabilité publique et fédère le réseau des trésoreries.

Elle définit la politique et l'allocation des moyens et conduit la politique de recrutement et de gestion des ressources humaines de l'ensemble du réseau.

Un réseau très présent au plan local

Le Trésor public dispose d'un réseau d'environ 3 250 structures, dont 3 083 trésoreries en France et 18 à l'étranger au 1^{er} janvier 2008. Son organisation évolue afin de renforcer l'efficacité des services de proximité et de s'adapter aux besoins locaux, notamment à l'intercommunalité.

Par ses missions, le Trésor public possède une connaissance approfondie du tissu économique et financier local, mise au service de l'État, de l'ensemble des décideurs publics locaux et des entreprises.

Une présence à l'étranger

Le réseau du Trésor public est présent à l'étranger : dans 18 pays, des trésoreries placées auprès des ambassades de France sont chargées du paiement des dépenses et du recouvrement des recettes publiques à l'étranger.





Trésorerie générale (TG)

Elle coordonne les services du Trésor public du département. Elle exerce des missions de contrôle et de paiement des dépenses de l'État, de comptabilité de l'État et de pilotage des autres missions du Trésor public. Implantée dans le chef-lieu de département, la trésorerie générale est dirigée par un Trésorier-payeur général.

Au niveau régional, les trésoreries générales exercent des fonctions spécifiques : contrôle financier régional, mission d'expertise économique et financière, formation, contrôle, informatique et animation régionale.



Recette des finances (RF)

Structure infradépartementale de pilotage interne, elle a un rôle d'animation et de soutien auprès des trésoreries en matière de recouvrement contentieux, de conseil au secteur public local, d'action économique et financière et de gestion.

Implantée dans un arrondissement financier, en fonction de l'importance du département, elle est dirigée par un receveur des finances.



Trésorerie

La trésorerie a en charge le recouvrement de l'impôt voire des amendes, la gestion financière du secteur public local (recettes, dépenses, comptabilité, expertise et conseil) et des dépôts de fonds.

L'implantation des trésoreries, en général au chef-lieu de canton, s'adapte aux évolutions locales et en particulier au développement de l'intercommunalité. En milieu urbain, la plupart des trésoreries sont spécialisées dans l'exercice des deux missions du Trésor public, le recouvrement des impôts (261 trésoreries) ou la gestion du secteur public local (639 trésoreries). Le réseau du Trésor public compte 2 183 trésoreries mixtes. En fonction de ses enjeux financiers et de son volume d'activité, une trésorerie peut être classée : perception, recette-perception ou trésorerie principale.

Plus de 3 250 structures

Niveau national
et/ou
interrégional

- Direction générale de la comptabilité publique (DGCP)
- École nationale du Trésor public : 3 établissements (Noisiel, Lyon et Noisy-le-Grand) et le Centre national de documentation du Trésor public
- 3 trésoreries générales spécialisées : Trésorerie générale pour l'étranger, Trésorerie générale pour les créances spéciales du Trésor, Trésorerie générale de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris
- 14 pôles internes d'expertise :
 - Pôle « relations avec le juge des comptes » à Besançon (créé en 1992),
 - Pôle « commande publique » (marchés publics, délégation de services publics, contrats de partenariat et autres contrats globaux) à Lyon (1999),
 - Pôle « fonction publique territoriale et hospitalière » à Rennes (2000),
 - Pôle « comptabilités, fiscalité et intercommunalité » à Bordeaux (2002),
 - Pôle « analyses financières hospitalières et HLM – Analyse de risques » à Montpellier (2002),
 - Pôle « assistance au recouvrement contentieux » à Châtelleraut (2002) : extension de compétence aux contentieux des créances locales,
 - Pôle « assistance applicative du secteur public local » à Metz (2003),
 - Pôle « dématérialisation dans le secteur public local » à Noisy-le-Grand (2004),
 - Pôle « moyens de paiement du secteur public local » à Paris (2005),
 - Pôle national en matière de recouvrement amiable à Rouen (2003),
 - Pôle « assistance en matière de contrôle de la redevance » à Toulouse (2005),
 - Pôle national « gestion des ressources humaines » à Toulouse (2005),
 - 2 pôles interrégionaux d'apurement administratif à Rennes et à Toulouse (2005).

- Centre national de gestion des concours à Lille (2005)
- 3 centres d'encaissement à Lille (2003), à Rennes (2004) et à Créteil (2006)
- 4 centres prélèvement service à Lyon (2003), à Lille (2005), à Strasbourg (2005) et à Montpellier (2006)
- Centre amendes service à Toulouse (2005)
- Trésorerie des amendes du contrôle automatisé à Rennes (2005)

Niveau départemental

- 104 trésoreries générales
- 31 départements informatiques du Trésor (DIT)
- 26 recettes des finances territoriales
- 3 083 trésoreries au 1^{er} janvier 2008

Niveau international

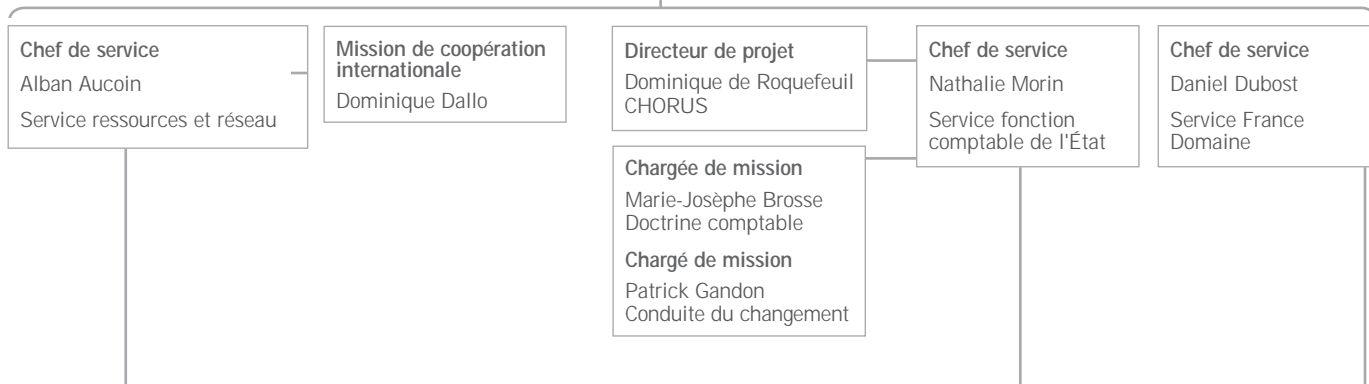
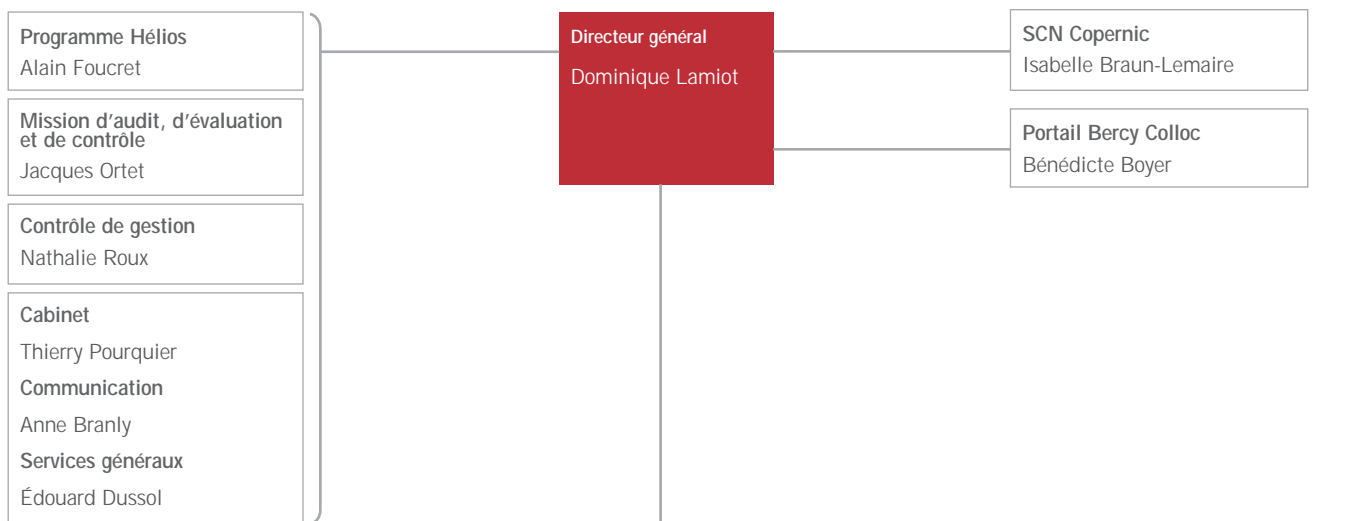
- 18 trésoreries à l'étranger

L'organigramme de la Direction générale de la comptabilité publique

au 10 mars 2008



- | | |
|---------------------|----------------------------|
| 1 Dominique Lamiot | 11 François Tanguy |
| 2 Nathalie Morin | 12 Alain Beuzelin |
| 3 Alban Aucoin | 13 Nathalie Roux |
| 4 Daniel Dubost | 14 Dominique de Roquefeuil |
| 5 Fabienne Dufay | 15 Jacques Ortet |
| 6 Philippe Mareine | 16 Alain Foucret |
| 7 Mario Castellazzi | 17 Dominique Dallo |
| 8 Étienne Effa | 18 Thierry Pourquier |
| 9 Bruno Soulié | 19 Anne Branly |
| 10 David Litvan | |



1 ^{re} s/direction Pilotage, budget et réseau Fabienne Dufay	2 ^e s/direction Ressources humaines Philippe Mareine	3 ^e s/direction Système d'information Mario Castellazzi	4 ^e s/direction Recettes de l'État Étienne Effa	5 ^e s/direction Secteur public local Bruno Soulié	6 ^e s/direction Comptes de l'État, normes et audits internes comptables David Litvan	7 ^e s/direction Organisation comptable et modernisation de la dépense publique François Tanguy
1A Pilotage et réseau Christophe Haumont Fabrice Lauvernier Franck Lévêque Magali Valière 1B Moyens budgétaires et immobiliers Samuel Barreault 1C Responsabilité des comptables Odile Néel 1D Expertise et actions économiques Michel Chaix Cellule sécurité Louis Galardon	Projet SIRH-SEQUOIA Alain Beuzelin 2A Pilotage et dialogue social Éric Barbier 2B Formation et gestion prévisionnelle des effectifs et compétences Jacques Martin 2C Cadres supérieurs et agents comptables Karine Chanquoy-Jacquet 2D Personnels de catégorie A et hors métropole Patrick Puigmal 2E Personnels de catégories B et C William Fréville	3A Pilotage de la production et des infrastructures Coralie Oudot 3B Moyens informatiques Anne-Marie Amigues 3C Recouvrement de l'impôt Jean-Louis Bonnefoi 3D Nouveaux projets de développement - secteur local et transversal Gilles Deshayes 3E Comptabilités et dépenses de l'État Dominique Euriat Mission sécurité Christophe Rouquié Projet éditique Michel Lambert Cellule d'animation du système d'information Christian Caprile Marie-Noëlle Sigonneau	4A Pilotage et relations usagers Gérard Pogglioli 4B Gestion et expertise juridique du recouvrement Christian Peyré 4C Maîtrise d'ouvrage du système d'information Guy Cleaz-Savoyen	5A Pilotage et maîtrise d'ouvrage du système d'information Adèle Lieber 5B Expertise juridique Jean-Luc Brenner 5C Comptabilités locales Christian Laurent 5D Activités bancaires et services financiers Dominique Gontard Projet dépôts de fonds au Trésor Odile Lemarchand Projet consolidation et qualité des comptes locaux Renaud Rousselle Projet référentiel des coûts standards Renaud Rousselle Jean-Michel Jouffret	6A Contrôle et audit internes comptables Alain Caumeil 6B Comptabilité de l'État Éric Nouvel 6C Comptes nationaux des administrations publiques Patrick Augeraud Mission vérification des comptes de gestion Jean Basso	7A Organisation comptable Renaud Jaune 7B Modernisation de la dépense publique Olivier Rousseau 7C Rémunérations et pensions Philippe Gauthier 7D Opérateurs de l'État Nicolas Vannieuwenhuyze <ul style="list-style-type: none"> Mission politique immobilière de l'État Marc Gazave Bureau des missions domaniales Guy Correa Direction nationale d'interventions domaniales Joël Léauté Comptable spécialisé du Domaine Michel Guillou